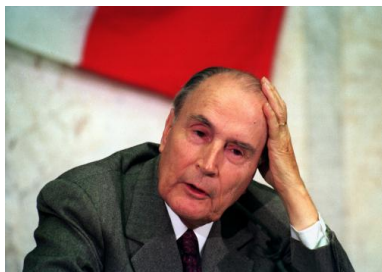


## Rwanda: l'ère du mensonge

PAR DAVID SERVENAY  
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 24 MARS 2019



François Mitterrand, le 30 septembre 1993. © Reuters

Vingt-cinq ans après le génocide, les fantômes du Rwanda planent sur l'armée française. Agissant comme un poison lent, ils divisent profondément la communauté militaire : d'un côté, les tenants de l'honneur de la France qui aurait tout fait pour ramener la paix ; de l'autre, les pourfendeurs des « fautes » inavouées de la politique menée par l'Élysée de François Mitterrand.

Comme tous ceux qui ont vu le génocide en face, le regard de Walfroy Dauchy finit par se perdre dans le vide à un moment de la conversation. Comme si toutes les images revenaient d'un seul coup : un voile gris passe dans les yeux, indélébile souvenir d'une horreur que les mots n'arrivent pas à décrire tout à fait. Le silence dure longtemps, plusieurs secondes, achevé par un soupir d'impuissance. Puis la conversation reprend, comme si de rien n'était.

Lorsque la porte de l'avion-cargo s'ouvre sur la chaleur humide de l'aéroport de Goma, en cette fin juillet 1994, Walfroy Dauchy, 30 ans, ne sait pas exactement à quoi s'attendre. Bénévole de la Croix-Rouge, il doit assurer la logistique de la mission « purification d'eau » envoyée par l'ONG française pour secourir les victimes du choléra qui s'est déclenché dans les camps de réfugiés du Nord-Kivu.

Il ne sait rien de plus du génocide en cours que les reportages lus dans la presse, mais ce jeune entrepreneur dans les nouvelles technologies a une certaine habitude du monde militaire. Polytechnicien, il a fait son service militaire dans les commandos

de l'air. En débarquant à Goma, il retrouve, parmi les officiers de l'opération Turquoise, quelques connaissances.

Ces contacts sont très utiles à la réussite de sa mission, car tous les jours, il lui faut trouver de l'essence et des vivres pour assurer la logistique de la Croix-Rouge. Tous les jours, Walfroy Dauchy est donc à l'aéroport, pour décharger les avions qui livrent le matériel nécessaire à la purification de l'eau du lac Kivu.

Et voici comment, début août 1994, il voit débarquer un jeune Français qui vient réceptionner une cargaison d'armes, selon le témoignage qu'il livre à Mediapart et à la cellule investigation de Radio France.

Pour l'amiral Lanxade, chef d'état-major de l'armée au moment des faits, ce témoignage n'a pas de valeur probante. Le militaire affirme n'avoir jamais eu la moindre information de ce type (voir [ici](#)) : « C'est un sujet qui n'est jamais venu en discussion au conseil restreint [de défense]. Pour une raison simple : c'est que les livraisons d'armes étaient interdites par l'embargo décrété par les Nations unies. Donc on peut raconter tout ce qu'on veut sur ces livraisons d'armes, il y a des soi-disant témoignages, je n'en sais rien... En tout cas, vu par le chef d'état-major français de l'époque, il ne s'est rien passé. »

Cette réponse est-elle crédible ? « Que l'amiral Lanxade ne soit pas personnellement informé de ces livraisons d'armes, c'est tout à fait possible, répond Walfroy Dauchy. Que l'armée française, que des officiers aient donné leur feu vert à ces livraisons, c'est obligatoire. Quelqu'un l'a su. Est-ce qu'il y avait une schizophrénie dans l'armée française, des gens qui livraient à l'insu du commandement ? Je n'en sais rien, c'est possible. »

L'enjeu est d'importance : il pourrait établir juridiquement la « complicité de génocide » reprochée aux militaires dans plusieurs enquêtes judiciaires.

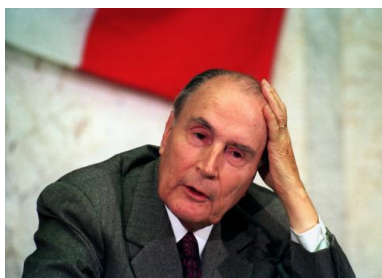
Mais l'enjeu principal de ces livraisons d'armes sur l'aéroport de Goma pendant l'opération Turquoise est révélateur du double sens de la politique française. Officiellement, il s'agit « d'arrêter les massacres » liés à la guerre, en restant « neutre » vis-à-vis des

protagonistes, alors même que Paris soutient depuis plusieurs années le régime de Kigali qui a basculé dans le génocide des Tutsis. Dès lors, l'action de la France sera toujours entachée du soupçon de vouloir continuer à aider son ancien allié, alors que celui-ci porte désormais l'étiquette de criminel de guerre.

Comme Walfroy Dauchy, Pierre Conesa ronge son frein en cet hiver 1995. Voilà déjà six mois que le génocide des Tutsis a eu lieu et le traumatisme est toujours aussi vif. Avec sa longue tignasse blanche ébouriffée, cet analyste réputé est un poil à gratter de la communauté du renseignement. Historien, énarque, il est passé par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avant de bifurquer vers la Direction des affaires stratégiques (DAS).

Sur le Rwanda, Conesa a tenté à plusieurs reprises d'inverser le cours de l'Histoire. En vain. Comme le général Varret (*voir ici*), il a compris en 1993, un an avant les massacres, l'aveuglement de la politique africaine. Il en a fait une note d'analyse, classifiée, qui remettait totalement en cause la politique de l'Élysée. La note a terminé dans les oubliettes de la DAS.

Persuadé d'avoir vu juste avant tout le monde, Pierre Conesa veut maintenant tirer les leçons du drame rwandais. Et répondre à quelques questions simples : 1) L'État français avait-il les bons outils pour voir monter le péril génocidaire ? ; 2) Quelle image l'opinion publique va-t-elle garder de ce fiasco politique ? ; et 3) Quelles leçons peut-on tirer de cette gestion de crise ?



François Mitterrand, le 30 septembre 1993. © Reuters

Pour répondre, Conesa relit l'ensemble de la production des services de renseignement, mais aussi les premiers livres critiques parus sur les événements du printemps 1994. Puis il refait une note d'analyse, datée du 25 février 1995, où toutes ces interrogations

sont longuement décortiquées, pour en arriver à la conclusion suivante : « *De la sorte, les erreurs de la politique française au Rwanda semblent, pour l'essentiel, être imputées au rôle joué par les "militaires". La multiplicité des décideurs politiques agissant à travers la présence d'officiers aboutit à faire porter à ceux-ci, pratiquement en tant que catégorie sociale, l'essentiel de la responsabilité.* »

À nouveau, cette note classifiée termine dans un tiroir, alors qu'il ne faudra pas attendre longtemps avant qu'elle ne se réalise : les militaires vont bientôt porter « *l'essentiel de la responsabilité* ».

C'est la réunion qui a scellé le mensonge originel. Une réunion dont personne n'aurait jamais dû avoir le moindre écho. Nous sommes au printemps 1998 à l'Assemblée nationale. Les députés ont créé une mission d'information parlementaire (MIP) « *sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994* ». Cette mission est présidée par Paul Quilès, un fidèle de François Mitterrand (et éphémère ministre de la défense, pendant six mois, en 1986), assisté de deux rapporteurs, les députés socialistes Pierre Brana et Bernard Cazeneuve.

### **Les politiques n'ont qu'une ligne : celle du déni**

Pour répondre aux questions soulevées par une retentissante enquête du *Figaro* – en particulier sur les ambiguïtés de **l'affaire de Biseseero** –, les députés entendent l'ensemble des acteurs du dossier rwandais :

hauts fonctionnaires, politiques et militaires. Ces derniers sont convoqués, souvent à huis clos, pour expliquer leur mission.



Les collines de Bisesero. © Thomas Cantaloube/Mediapart

Mais juste avant de répondre à ces auditions, les anciens du Commandement des opérations spéciales (COS), qui ont participé à Turquoise, sont dûment « briefés ». Le colonel Rosier en fait l'aveu lorsqu'il est interrogé par les policiers de la brigade criminelle en 2007 : « *Nous avons entamé une sorte de discussion sur les polémiques qui enflaient sur notre intervention au Rwanda.* »

Soudain, la discussion dérape : « *Alors que je demandais à Gillier [un militaire du COS – ndlr] la chronologie exacte de l'intervention sur Bisesero, Duval [autre militaire du COS – ndlr] est intervenu. Il m'a dit qu'alors, en juin 1994, il m'avait lui-même rendu compte de cette découverte, et ce quelques jours avant le 30 juin. J'en étais resté stupéfait et je lui ai dit que jamais il ne m'avait rendu compte d'une telle chose.* »

La polémique est simple : qui dit vrai ? Duval, qui affirme découvrir les rescapés tutsis de Bisesero le 27 juin et en rendre compte à son supérieur direct, Rosier, le soir même ? Ou Rosier, qui prétend n'avoir été alerté que deux jours plus tard, avant d'envoyer Gillier, le 30 juin, sauver les derniers survivants ?

Dans un cas comme dans l'autre, il y a un menteur. Et ce mensonge a coûté la vie à 1 200 Tutsis, tués par les milices pendant ces trois jours d'attente. « *Sur le moment, poursuit Rosier, j'ai pensé que Duval, qui était alors retraité de l'armée, avait voulu se donner une certaine contenance, une certaine importance. Je me rappelle lui avoir dit que jamais je ne pouvais cautionner de telles assertions.* »

Lorsque la mission d'information parlementaire rend son rapport, en décembre 1998, la restitution qui en est faite par Paul Quilès parvient à noyer la polémique, comme le reconnaît le général Rosier : « *Les choses en sont restées là et les conclusions de la mission parlementaire faisaient état de ce que si, réellement, trois jours s'étaient écoulés lors de la découverte des rescapés de Bisesero, ce délai n'était pas intentionnel.* » L'honneur de la France est sauf, l'armée n'a rien à se reprocher.

Sauf que deux lignes de fracture vont alors se faire jour. La première ligne concerne l'opposition marquée entre le discours des responsables politiques et celui des militaires. Cette différence apparaîtra nettement aux observateurs des travaux parlementaires. Lorsqu'ils sont interrogés, les militaires font un récit factuel de leur mission, récit qui ne « colle » pas avec le sens donné à cette même mission par les politiques.

Par exemple, comment comprendre que les soldats d'élite du COS, surarmés, soient envoyés en première ligne si ce n'est pour contrer les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), perçu comme les ennemis ataviques de la France ? Qui plus est, la cohabitation entre un président socialiste et un premier ministre de droite a scellé une sorte d'unanimité dans la classe politique qui, dès qu'elle est mise en cause, conteste et rejette les voix discordantes. Les politiques n'ont qu'une ligne : celle du déni. Dans ces conditions, le dialogue entre militaires et politiques va vite s'avérer conflictuel.

La seconde fracture s'ouvre, au sein même de l'armée, entre les opérationnels et les décisionnaires. Petit à petit, officiers et sous-officiers prennent la parole pour battre en brèche la défense d'une poignée de généraux et de hauts fonctionnaires qui ont « fait » la politique de la France au Rwanda. Au départ, le terrain de cette lutte se limite à quelques livres de mémoires, où chacun défend sa version de l'histoire. Puis le champ de bataille va se déplacer... vers les juges d'instruction. D'abord ceux du Tribunal aux armées de Paris (TAP), une juridiction strictement militaire, puis vers ceux du pôle génocide. Et là, l'affaire devient sérieuse.

Ce changement, on le doit en partie à l'association Survie qui, après les commémorations de 2004, a décidé de judiciairiser les dossiers rwandais. Survie tire les leçons de son échec à porter le débat dans l'opinion publique. Pour faire réagir les Français, pensent ces pourfendeurs de la Françafrique, il faut mettre en cause, pénalement, les responsables publics.

En février 2005, six rescapés de Bisesero portent plainte avec constitution de partie civile pour « complicité de génocide » ; la plainte est déposée contre X, mais elle vise clairement la chaîne hiérarchique de Turquoise. Concrètement, cela signifie que des hauts gradés, désormais retraités, pourraient avoir à répondre de leurs actes devant une cour d'assises, pour un crime imprescriptible.

Cette épée de Damoclès est insupportable pour ceux qu'elle menace. Pour ces officiers ayant participé à l'opération Turquoise, cela revient à mettre en cause leur honneur et leur probité. Mais surtout à leur reprocher d'avoir exécuté des ordres donnés par les politiques. Le sentiment d'injustice est terrible. C'est

la raison pour laquelle, depuis plus de dix ans, cette affaire de Bisesero ressemble à une nouvelle affaire Dreyfus : elle incarne ces fractures profondes qui divisent l'armée française autour du dossier rwandais.

Dans la figure de l'être malfaisant et comploteur, le Tutsi a remplacé le Juif. La nation ennemie n'est plus l'Allemagne bismarckienne, mais l'Ouganda soutenu par la puissance du lobby anglo-saxon. La police secrète de l'Empire germanique s'est transformée en CIA, doublée du MI6.

Bien sûr, la comparaison a ses limites, un siècle sépare les deux « affaires ». Néanmoins, la polémique de l'implication de la France dans le génocide des Tutsis met en jeu des ressorts identiques : l'honneur de la France, la tension entre militaires et politiques, la responsabilité partagée des uns et des autres, l'omerta entretenue par les institutions autour du « secret défense ». Un secret qui ne tiendra plus très longtemps, sauf à vouloir maintenir une vision de l'Histoire très éloignée de la réalité.

Au nom de la raison d'État.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.